

PAYER, VALIDER, SE DÉPLACER.

Avec le sans contact, plus besoin de ticket.
UTILISEZ VOTRE CARTE BANCAIRE.



LE PAIEMENT SANS CONTACT,

Une solution innovante : Une expérience de mobilité sécurisée, + simple et + rapide

Le paiement sans contact permet de payer et valider son trajet à bord du bus, du car, du tramway, du métro et dans certains parkings relais.



Il suffit de présenter sa carte bancaire sans contact ou son smartphone sur les bornes d'accès au métro ou sur les valideurs à bord des bus, tramway et cars, reconnaissables avec ce symbole.



- Je paye et je valide mon voyage avec ma carte bancaire sans contact, mon smartphone, ma montre connectée,
- J'achète et je valide d'un seul geste,
- Je ne suis plus obligé(e) d'acheter un ticket papier sur une borne ou dans une boutique,
- Je n'ai pas besoin de demander mon ticket au chauffeur,
- Je ne fais plus la queue devant les distributeurs,
- Je n'ai plus de tickets à jeter ni besoin de monnaie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'usage des parkings-relais par les clients occasionnels est désormais facilité par la mise place du paiement sans contact.

Vous pouvez effectuer l'ensemble du parcours (accès P+R, utilisation des transports en commun, sortie P+R) avec votre carte bancaire sans contact comme moyen de paiement et d'accès.



BON À SAVOIR :

Le paiement sans contact permet d'utiliser sa carte bancaire directement à bord des véhicules, sans se rendre au distributeur automatique de tickets ou à la boutique.

*Ce service vient enrichir la gamme des moyens d'achat disponibles : **leticket** sans contact, **la carte**, abonnement sans contact, Le Mticket sur application smartphone*

► *Le paiement sans contact ne prend pas en compte les tarifs étudiants, seniors.*

► *Il ne permet pas la validation multiple.*

Une carte bancaire (ou objet connecté) = un voyageur. Il n'est pas possible d'utiliser son moyen de paiement pour plusieurs personnes à la fois.

> **EN CAS DE CONTRÔLE**, *il suffit de présenter la carte bancaire ou l'objet connecté utilisé lors de la validation*

> **CORRESPONDANCES** : *Le fonctionnement est le même que celui du ticket unitaire.*

Au sein d'un même réseau commercial, le support de paiement sans contact doit être validé à chaque montée, même en correspondance.

En correspondance, la validation doit être faite avec le même support que celui ayant effectué le premier tap.

Un nouveau paiement avec le support sans contact est nécessaire pour emprunter un autre réseau commercial.

> **HISTORIQUE DES VOYAGES / JUSTIFICATIFS D'ACHAT** *consultables en saisissant le numéro de la carte bancaire sur openpayment.lametroplemobilite.fr*

- *La consultation des trajets est possible dès la validation de son moyen de paiement sans contact.*

- *La consultation des paiements et l'édition des justificatifs est possible à J+1*

- *Les débits sont visibles sur votre compte bancaire à J+1 ou j+2 ouvrés selon les banques. Vous serez débité le lendemain, en une seule fois, pour l'ensemble des trajets réalisés la veille.*



1 TAP ET C'EST PARTI !

- ① Posez votre carte bancaire sans contact, votre téléphone ou votre montre connectée sur le valideur reconnaissable par ce symbole. 
Pas besoin de l'insérer ni de composer votre code confidentiel.
- ② Le message « carte bancaire de paiement validée » s'affiche.
- ③ Voilà ! Vous serez débité(e) le lendemain, en fonction des trajets réalisés la veille.
- ④ Vous pourrez consulter vos voyages sur le site **lametropolemobilite.fr** rubrique Paiement sans contact ou directement sur votre relevé de compte bancaire.

Pour plus d'informations :

lametropolemobilite.fr

